



Catalogue des Prix

Tarifs des offres Monaco Telecom applicables au 06/12/2017



TABLE DES MATIERES

Fixe	6
Abonnement.....	6
Ligne simple.....	6
Ligne simple Pro	6
Ligne groupée.....	6
SERVICES	6
Inscription à l'annuaire.....	7
MATERIEL	8
INSTALLATIONS TELEPHONIQUES SIMPLES	8
R.N.I.S. (réseau numérique à intégration de services).....	8
ACCES DE BASE NUMERIQUE	8
NUMERIQUE PLUS	8
GROUPEMENT D'ACCES DE BASE NUMERIQUE	8
SERVICES COMPLEMENTAIRES RNIS.....	9
ACCES PRIMAIRE NUMERIQUE.....	9
SERVICES COMPLEMENTAIRES ACCES PRIMAIRE.....	9
SECURISATION DES ACCES PRIMAIRES PAR DES ACCES DE BASE.....	9
TARIFS DES COMMUNICATIONS Abonnés	9
APPELS VERS MONACO	9
APPELS VERS LA FRANCE	10
APPELS VERS LES MOBILES	10
APPELS VERS L'INTERNATIONAL.....	10
Appels vers les satellites.....	12
TARIFS DES COMMUNICATIONS Entreprise	12
APPELS VERS MONACO	12
APPELS VERS LA FRANCE	12
APPELS VERS LES MOBILES	12
APPELS VERS L'INTERNATIONAL.....	13
Appels vers les satellites.....	14
LES FORFAITS LIGHT & PRO	14
FORFAITS LIGHT MONACO	14
FORFAITS LIGHT FRANCE.....	15



FORFAIT LIGHT MOBILES	15
FORFAITS LIGHT INTERNATIONAL	15
FORFAITS PRO MONACO (Arrêt de commercialisation au 30/06/2013)	15
FORFAITS PRO FRANCE (Arrêt de commercialisation au 30/06/2013)	15
FORFAIT PRO MOBILES (Arrêt de commercialisation au 30/06/2013)	16
FORFAITS PRO INTERNATIONAL (Arrêt de commercialisation au 30/06/2013)	16
L'OFFRE « PRIVILEGE ENTREPRISE » (arrêt de commercialisation au 30/06/2013)	16
APPELS VERS MONACO	16
APPELS VERS LA FRANCE	16
APPELS VERS LES MOBILES	16
APPELS VERS L'INTERNATIONAL	17
Appels vers les satellites	18
LES FORFAITS PRIVILEGE (arrêt de commercialisation)	19
FORFAITS PRIVILEGE MONACO (Arrêt de commercialisation au 30/06/2013)	19
FORFAITS PRIVILEGE France (Arrêt de commercialisation au 30/06/2013)	19
FORFAIT PRIVILEGE MOBILES (Arrêt de commercialisation au 30/06/2013)	19
FORFAITS PRIVILEGE INTERNATIONAL (Arrêt de commercialisation au 30/06/2013)	19
OPTION PRIVILEGE INTERNATIONAL (Arrêt de commercialisation au 30/06/2013)	20
OPTION PRIVILEGE FRANCE Hors Voisinage (Arrêt de commercialisation au 30/06/2013)	20
OPTION PRIVILEGE INTEGRAL (Arrêt de commercialisation)	20
OPTION PRIVILEGE MOBILES (Arrêt de commercialisation au 30/06/2013)	21
OPTION PRIVILEGE PAYS (Arrêt de commercialisation)	21
FORFAITS BUSINESS	21
Forfait Business : National. Fixe et Mobile. Monaco France	21
Forfaits Business PLUS: International. Fixe et Mobile. Monaco France + Zones A/B/J	21
LIAISONS SPECIALISEES	22
LIAISON SPECIALISEE TELEPHONIQUE	22
LIAISON SPECIALISEE ANALOGIQUE	22
LIAISON NUMERIQUE	22
MODIFICATIONS DIVERSES D'UN CONTRAT LS	23
MONACO INTERLAN (Arrêt de commercialisation au 1/05/2010)	23
NUMEROS LIBRES	24
NUMERO LIBRE INTERNATIONAL ENTRANT (NLI)	24
NUMERO LIBRE MONEGASQUE (NLM – 800)	24
NUMEROS PARTENAIRES	25



Tarification Utilisateur à la durée de la communication	25
Tarification Utilisateur à l'appel : durée maximum de l'appel 5 minutes	25
Reversion sur accès à la durée (QUI a souscrit au numéro et qui le met à disposition de ces clients).....	25
Reversement sur accès au FORFAIT: Reversement forfaitaire par appel.....	25
Mobile	26
Gamme Mobile GP et PRO 2015 (VTI)	26
Options compatibles avec la Gamme 2015	26
Remises compatibles avec la Gamme 2015.....	26
TARIFS DES COMMUNICATIONS MOBILES.....	27
S'appliquant à la Gamme Mobile 2015 - tarifs mis à jour au 01/05/16	27
Zones Géographiques Tarifaires mobile gamme 2015	27
Anciennes offres mobile (Arrêt de commercialisation).....	28
GAMME ANTERIEUR A 2012 (arrêt de commercialisation)	28
Gamme Mobile 2012.....	28
Options	29
SERVICES COMPLEMENTAIRES	30
Programme « AVANTAGE TOUT MONACO TELECOM »	30
PROGRAMME « Premium »	31
Tarifs des communications mobile – Anciennes offres	31
S'appliquant à la Gamme Mobile antérieur à 2015	31
COMMUNICATIONS DE BASE INCLUSES DANS L'ABONNEMENT	32
SMS +.....	32
COMMUNICATIONS DIVERSES OCCASIONNANT UN SURCOÛT	32
Zones géographiques tarifaires	32
SMARTCELL.....	33
Internet.....	33
OFFRES D'ACCES RESIDENTIEL	33
Options	33
Non restitution de matériel.....	33
Tarifs d'appels et détail des zones de la Téléphonie Illimitée liée à l'offre Ultra Haut Débit (arrêt de commercialisation au 1 ^{er} juillet 2016).....	33
OFFRES D'ACCES PRO	34
Options	34
Non restitution du matériel par le Client :.....	35



OFFRE BOX ENTREPRISE.....	35
OPTIONS BOX ENTREPRISE	35
OFFRES D'ACCES ENTREPRISES	35
FlexiLink	35
Produits arrêtés.....	36
OPTION ENTREPRISE.....	37
HOSTING	37
NOM DE DOMAINE	37
Télévision (Box netgem).....	40
les bouquets d'accès.....	40
options TV.....	40
ONE – ARRet de commercialisation Novembre 2016	40
LaBOX	41
Interventions Techniques.....	42



FIXE

ABONNEMENT

La facturation est assurée par bimestre d'avance à terme à échoir, au prorata temporis pour les factures d'abonnements, et à termes échu pour les consommations.

LIGNE SIMPLE

Frais de Mise en service : **40.00€ HT** soit **48.00€ TTC**

Abonnement principal, engagement minimum 12 mois :

- Ligne mixte : **14.92€ HT** soit **17.90€ TTC**
- Ligne spécialisée départ : **14.92€ HT** soit **17.90€ TTC (Arrêt de commercialisation 1^{er} décembre 2017)**
- Ligne spécialisée arrivée : **14.92€ HT** soit **17.90€ TTC (Arrêt de commercialisation 1^{er} décembre 2017)**

LIGNE SIMPLE PRO

Frais de Mise en service : **40.00€ HT**

Abonnement principal, engagement minimum 12 mois :

- Ligne mixte : **17.50€ HT**
- Ligne spécialisée départ : **17.50€ HT (Arrêt de commercialisation 1^{er} décembre 2017)**
- Ligne spécialisée arrivée : **17.50€ HT (Arrêt de commercialisation 1^{er} décembre 2017)**

LIGNE GROUPEE (ARRÊT DE COMMERCIALISATION 1^{ER} DECEMBRE 2017)

Frais de Mise en service : **40.00€ HT**

Abonnement principal, engagement minimum 12 mois :

- Nb=2 Part ou Com (départ, ou arrivée) : **17,50€ HT**
- Nb=2 Part (mixte) : **17,50€ HT**
- Nb=2 Comm (mixte) : **17,50€ HT**
- Nb>=3 Part ou Com (départ ou arrivée) : **17,50€ HT**
- Nb>=3 Part ou Com (mixte) : **17,50€ HT**

SERVICES

La durée minimale d'abonnement à un service est de 2 ou 6 mois selon le service. La facturation s'établit au prorata du bimestre commencé.

- Le « 100 », répondeur intégré : inclus
- Transfert d'appel national : vers un fixe ou un mobile monégasque ou français : inclus
- Transfert d'appel International : inclus
- Transfert sur non réponse national : vers un fixe ou un mobile monégasque ou français : inclus
- Transfert sur non réponse International : inclus
- Transfert sur occupation : vers un fixe ou un mobile monégasque ou français : inclus
- Signal d'appel : permet d'être averti qu'une personne joindre alors que vous êtes déjà en communication : inclus
- Conversation à 3 : conférence à trois groupes analogiques : inclus
- Service réveil : inclus
- Horloge parlante 3699 : inclus
- Service restreint : inclus
 - o Les différents niveaux de restriction sont les suivants :
 - o « Niveau 4 » autorise les appels vers :
 - Monaco
 - Les services d'urgence monégasque (Pompiers, Police)
 - Les Numéros Verts français et monégasques
 - Les Renseignements (12)
 - Le Service des Dérangements (13)
 - La messagerie vocale (100)
 - Suivi Conso (300)
 - o « Niveau 3 » autorise les appels vers :
 - L'activation ou la désactivation des Services Conforts
 - « Niveau 4 »
 - La France
 - L'offre Internet sans Abonnement (81 377 377)
 - Les N° Azur (0801 ; 0810)
 - Les N° Indigo (0802 ; 0803 ; 0820 ; 0825)
 - Les Numéros VoIP français (+33 870, 33 871, etc.)
 - o « Niveau 2 » autorise les appels vers :
 - « Niveau 3 »



- Les mobiles français et monégasques
- Açores, Allemagne, Andorre, Autriche, Belgique, Canada, Canaries (îles), Danemark, Espagne, Féroé (îles), Finlande, Grèce, Irlande, Italie,

Liechtenstein, Luxembourg, Madère, Norvège, Portugal, Pays Bas, Royaume uni, San Marin, Suède, Suisse, USA (tous les pays dont le code pays débute par +1)

- Présentation du numéro : inclus
- Secret d'identité : inclus
 - o Secret d'identité permanent
 - o Secret d'identité modulable
 - o Secret d'identité appel par appel
- Renseignements téléphoniques (le 12) : accès au service des renseignements pour les recherches de numéros nationaux ou internationaux (hors numéros non-inscrits à l'annuaire) : **1.333€ par appel + 0.133€/min HT** soit **1.60€ par appel + 0.16€/min TTC**
- Message d'information : en cas de changement de numéros, le service message d'information vous permet d'informer les personnes qui vous appellent de votre nouveau numéro. Possibilité de :
 - o personnaliser le message ;
 - o opter pour un message standard. Dans ce cas-là, il est possible de diffuser le message en 3 langues : anglais, français ou italien

Le message d'information peut être diffusé jusqu'à 5 personnes simultanément.

Minimum de perception : 1 bimestre de facturation.

Maximum de perception : parution de l'annuaire de l'année suivante.

- o Message d'informations : Redevance mensuelle de base : **4.180€ HT** soit **5.02€ TTC**
- o Message Info personnalisée (Arrêt de commercialisation au 1/04/2005) : **1.924€ HT** soit **2.31€ TTC**
- o Par tranche de 5 appels entrants supplémentaires (Arrêt de commercialisation au 1/04/2005) : **2.840€ HT** soit **3.41€ TTC**
- Changement de libellé d'un contrat d'abonnement

Lors d'opérations simultanées, Monaco Telecom ne facture que celle dont le prix est le plus élevé.

- o Opération relative à la gestion de l'abonnement : 15.051€ HT soit 18.06€ TTC
- o Frais de modification de dossier : 15.051€ HT soit 18.06€ TTC
- o Réattribution de Ligne(*) : inclus *Un Client peut à titre gracieux céder sa Ligne à un autre Client qu'il désigne. Ce service est gratuit pour le Client qui cède sa Ligne, mais des frais de modification de dossier sont appliqués au Client qui reprend la Ligne.
- o Toute modification du Contrat d'abonnement au profit de l'un des conjoints ou ex-conjoints est considérée comme une réattribution gratuite : inclus
- Suspension de ligne : inclus

La suspension à l'initiative du Client ne pourra excéder 4 mois consécutifs, au terme de ce délai le contrat de service pourra être résilié avec, le cas échéant, facturation du matériel non restitué.

Pendant la durée de la suspension, les redevances d'abonnements principaux ou complémentaires ainsi que les redevances de locations, entretiens des matériels fournis au Client restent exigibles.

- Duplicata de facture. (6 premiers mois offerts) : **8.3334€ HT** soit **10€ TTC**
- Facture détaillée systématique (papier) : **4.16€ HT** soit **5€ TTC**
- Facturation détaillée ponctuelle (sur la base d'une facture bimestrielle) : **25€ HT** soit **30€ TTC**
- Facture séparée (par facture supplémentaire) : **0.644€ HT** soit **0.77€ TTC**
- Inobservation des dispositions contractuelles :

Non-paiement des redevances aux échéances : au terme de la période autorisée pour le règlement des factures, un avis de rappel est adressé aux Clients. En cas de non-paiement au terme de cette nouvelle période, le compte téléphonique du Client fait l'objet d'une inscription sur la liste des propositions de suspension. Cette inscription s'accompagne d'une majoration de 8,36 % de la somme due, avec un minimum de perception de : **3.24€ HT** soit **3.88€ TTC**

INSCRIPTION A L'ANNUAIRE

Clients Particuliers (seulement pages blanches) :

Tout Client particulier à droit à l'inscription gratuite dans l'annuaire téléphonique d'un numéro pour sa Ligne principale, complétée éventuellement de l'inscription d'un numéro de fax et d'un numéro de téléphone mobile. Ces inscriptions sont répercutées dans les listes alphabétiques et numériques. Le nom du titulaire peut être simple ou composé. Le prénom est obligatoire et est inscrit en toutes lettres. Il peut être fait mention d'un titre de noblesse. Les femmes peuvent être inscrites sous leur nom de jeune fille, sous leur nom de femmes mariées ou les deux. L'ensemble des inscriptions s'effectuera conformément aux pièces officielles présentées. L'adresse est obligatoire, sauf pour les téléphones mobiles.

Clients Commerciaux (pages jaunes et blanches) :